

Ordonnance du Roy, pour fixer le service des colonels & mestres-de-camp par commission ou réformés d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, & des colonels du Corps Royal de l'Artillerie, du Corps Royal du Génie & du régiment des Grenadiers de France. Du 2 mai 1759.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, pour fixer le service des colonels & mestres-de-camp par commission ou réformés d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, & des colonels du Corps Royal de l'Artillerie, du Corps Royal du Génie & du régiment des Grenadiers de France. Du 2 mai 1759. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1759

Description matérielle : 7 p. ; in-f?.

Sujet(s) : 18e siècle

France

artillerie

texte réglementaire